



Entendre les enfants dans une convocation de tgi avec jaf

Par **matine**, le **31/03/2008** à **22:11**

bonjour,

nous venons de recevoir une convocation par le jaf pour un soi disant problème de droit de visite et d hébergement qui serait exercé de manière très irrégulière dans le cadre du divorce. en plus d'éléments concrets , nous souhaitons que les enfants maintenant grands (17 et 14) s'exriment au près jaf pour contrer les allégations fausses et diffamatoires du requérant. comment doit-on faire pour obtenir la présence des enfants et surtout prendre leur parole en compte; merci de me répondre si vous avez la réponse.
cordialement matine

Par **matine**, le **01/04/2008** à **16:03**

merci d'avoir pris le temps de me répondre. nous allonds faire de notre mieux pour faire entendre la voix des enfants et les protéger dans le même temps;
cordialement, matine